

























Conclusions



source : The Guardians



**Le présent décret a pour but de
préserver
l'intégrité, la viabilité et
l'accessibilité des voiries
communales,
ainsi que d'améliorer leur maillage !**

Art. 1 du décret de 2014 relatif à la voirie communale

Territoire

Quartier

Voirie

Mobilité

Patrimoine

Environnement

Loisir
et
tourisme



Bonjour Boris

Restez à l'abri aujourd'hui à Namur. La pluie est au rendez-vous.

[Afficher plus](#)



Merci pour votre attention
et votre participation ...